



Résultats bac 2018 : que rapporte une mention ?

Vendredi 6 juillet, l'ensemble des candidats au bac 2018 connaîtront leurs résultats. A la joie de pouvoir ainsi débiter des études supérieures s'ajoutera, pour certains d'entre eux, celle de décrocher une mention. Et parfois de découvrir que l'Etat, leur région, leur département, leur ville – et parfois des banques – prévoient de récompenser ces bons résultats, par des bourses, des primes, ou encore une place sur Parcoursup.

Une bonne partie de ces gratifications concerne en priorité les bacheliers obtenant la mention très bien (TB) mais pas seulement. C'est pourquoi, il est important de se renseigner, à l'obtention de ses résultats, afin de faire les différentes demandes.

Cet article permettra d'avoir une vision globale des propositions. A chacun ensuite d'effectuer des recherches plus précises selon son lieu d'habitation.

• Bourse au mérite

Les étudiants ayant obtenu la mention très bien et qui poursuivent leurs études supérieures sont concernés par l'aide au mérite, à condition de bénéficier d'une bourse sur critères sociaux. La liste est transmise automatiquement au Crous, il n'y a aucune démarche à faire. Son montant est de 900 euros par an, soit deux fois moins que lors de sa création, en 2008, par le gouvernement de François Fillon. Elle est versée en neuf mensualités, dès le début de l'année universitaire. La bourse au mérite peut être perçue pendant trois ans maximum, sous réserve de ne pas manquer les cours, et de ne pas redoubler.

• Primes des régions

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) a dupliqué la bourse au mérite en accordant une aide annuelle de 900 euros aux étudiants boursiers, pour une durée de trois ans maximum, et de 400 euros pour les étudiants non boursiers mais seulement l'année de l'obtention du bac.

La région des Pays de la Loire octroie 400 euros pour un bachelier mention TB bénéficiaire d'une bourse d'enseignement supérieur, et 200 euros pour un bachelier mention TB non boursier. Ces bourses régionales sont effectives la première année d'étude universitaire. Elles peuvent se cumuler à la bourse au mérite et, si elles existent, aux primes départementales et municipales : les Alpes-Maritimes et la ville de Nice versent chacune à toutes les mentions TB 200 euros sans critère de ressources.

En Ile-de-France, les bacheliers boursiers qui obtiennent la mention très bien et qui continuent leurs études dans la région peuvent bénéficier d'une aide ponctuelle de 1 000 euros. En région Auvergne-Rhône-Alpes, la récompense sera de 500 euros et peut également être accordée, sur proposition des chefs d'établissement, à des bacheliers n'ayant pas reçu la mention la plus élevée mais qui ont connu au cours de leur scolarité des difficultés particulières, liées à leur situation familiale, à des problèmes de santé ou à un handicap.

Pour les autres régions, nous vous invitons à consulter les sites Web de leur conseil régional.

• Les départements et communes

Des départements et communes prévoient également des gratifications pour les meilleurs bacheliers. En Indre, une mention très bien est récompensée d'un chèque de 200 euros et une mention bien, de 150 euros. En 2017, 366 bacheliers de l'Indre toutes séries confondues ont pu obtenir ces récompenses.

Certaines municipalités mettent également la main à la poche pour leurs lycéens. A Montrouge (Hauts-de-Seine), une subvention de 400 et 800 euros est accordée aux bacheliers mention bien et très bien. A Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) sont distribués des bons d'achat de 80 euros (mention TB) et de 50 euros (mention B).

Dans la commune d'Ollioules (Var), cela fait vingt ans qu'une récompense est accordée aux bacheliers qui poursuivent leurs études supérieures et en font la demande, sans critère de mention requis. Le montant était de 180 euros en 2017. La mairie indique que cette prime est reconduite cette année, sans en connaître encore le montant. Pour les bacheliers de Saint-Priest (métropole de Lyon), la prime augmente avec la mention : 100 euros pour assez bien, 150 euros pour bien et 200 euros pour très bien.

La mairie de Cannes a, elle, mis en place le prix d'excellence Jacqueline-de-Romilly. Il s'agit d'une bourse ponctuelle allant de 500 à 3 000 euros et s'adresse aux détenteurs d'un baccalauréat général ou technologique ayant obtenu la mention TB, domiciliés à Cannes et qui poursuivent leurs études dans « une filière post-bac dite "d'excellence", longue, onéreuse et très sélective de type classes préparatoires aux grandes écoles », précise la municipalité.

• Les banques

Les publicités vantant la générosité des banques envahissent les rues et les téléphones en cette période de baccalauréat. Au CIC, les bacheliers mention TB se voient virer 160 euros (80 euros pour la mention bien et 40 euros pour la mention assez bien), sur leur compte épargne existant ou à ouvrir avant la fin de l'offre. Mêmes montants chez Axa banque, à la différence que la mention AB rapporte 50 euros et qu'un bachelier sans mention se voit offrir 40 euros. Côté BNP Paribas, 50 euros sont versés à l'ouverture d'un compte et après souscription d'Esprit libre découverte ou Esprit libre initiative (offres bancaires destinées aux 18-24 ans) ainsi que d'autres avantages.

Les « primes » bancaires étant une pratique ancienne et connue, certains bacheliers ouvrent même plusieurs comptes pour cumuler leurs montants.

Lire aussi : Bacheliers, voici comment les banques veulent vous séduire

• Le dispositif « meilleurs bacheliers »

Mis en œuvre pour la première fois à l'issue du bac 2014, le dispositif « meilleurs bacheliers » avait pour objectif de permettre aux 10 % d'élèves ayant obtenu les meilleurs résultats au bac de leur filière et de leur lycée d'accéder à des places réservées, dans des filières sélectives (BTS, IUT, classes prépas...). Il s'agissait de lutter contre l'auto-censure mais également contre les inégalités de traitement des dossiers en fonction du lycée d'origine.

Cette année, le dispositif change de nature. En effet, il ne permet plus d'obtenir une place dans une filière où l'on n'avait pas postulé – il ne s'agit donc plus d'un dispositif de lutte contre l'auto-censure. En plus de faire partie des 10 % des meilleurs de la filière de son lycée, une nouvelle condition est également posée : obtenir une mention.

En revanche, le dispositif est considérablement élargi, permettant d'obtenir une place dans une filière non sélective (licence à l'université, première année de médecine...), ce qui augmente le nombre de bacheliers potentiellement intéressés.

Lire aussi : Résultats bac 2018 : le dispositif « Meilleurs bacheliers » permet d'obtenir une place sur Parcoursup